

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE DE JOUQUES

6 NOVEMBRE 2014

Présents : Enseignants : Viviane Payet, Sylvie Caron, Sylvie Radakovitch, Violaine Prat, Désirée Rizk
Parents : Delphine Mérour, Sylvia Filliol, Delphine Martin, Vanina Laporte, Sylvie Hervéou, Sarah Bekouche, Jean François Mathiot
Mairie : Nadine Boggio, Jonathan Bomo, Richard Raffaelli, Julia Rossi, Christiane Djihanian
Excusés : Francis Bénisri, Muriel Allegretty

I) Point sur la rentrée

Mardi 2 septembre : 157 élèves (155 inscrits dont une PS qui ne s'est pas présentée + 3 enfants sur liste d'attente qui ont été inscrits car issus d'une fratrie)

Vendredi 5 septembre : suite à l'ouverture de la 6^{ème} classe , intégration de 3 enfants inscrits sur liste d'attente (une famille ayant décidé de laisser son enfant sur Peyrolles) → 160 enfants se répartissant comme suit :

PS de Violaine Prat (atsem = Nadine Bernabé) : 27

PS de Francis Benisri (atsem = Josephine Lifante) : 27

PS/MS de Sylvie Caron (atsem = Béatrice Vetter) : 26

MS de Sylvie Radakovitch (atsem= Sylvie Moutte) : 26

GS de Muriel Allégretty (atsem=Laetitia Marot: 27

GS de Viviane Payet (atsem = Malika Guerairia) : 27

6^{ème} classe installée en une journée et opérationnelle le lendemain (un grand merci aux parents qui nous ont aidés et aux services techniques). Solidarité de l'équipe enseignante qui a partagé autant que faire se peut mobiliers, matériel, jeux et fournitures.

Etant donné que cette ouverture décidée en septembre n'a pu être budgétée, pas de budget supplémentaire accordé par la mairie pour les fournitures. L'équipe pédagogique a décidé une restriction au niveau des commandes collectives (arts plastiques et sport) pour compléter le matériel de cette nouvelle classe.

Arrivée du mobilier complémentaire en cours.

Jusqu'à la Toussaint, tour de rôle des atsems de moyens et grands pour aller dans la classe de Mme Prat puisque Nadine Bernabé ne travaille pas le mercredi. Depuis début novembre , Josette qui a repris à mi-temps vient dans la classe cette matinée (le reste du temps aide en cantine et aide dans les classes).

II) Vote des modifications du Règlement intérieur

Les principales modifications portent sur les nouveaux horaires suite aux nouveaux rythmes scolaires, sur les modalités d'admission à l'école (obligation du formulaire d'inscription délivré par la mairie) et sur l'occupation des locaux par le périscolaire.

III) Sécurité

Sécurité : un registre hygiène et sécurité se trouve en face du bureau de la directrice. Toute personne constatant un problème de sécurité ou d'hygiène peut remplir une fiche de signalement.

Des exercices d'évacuation incendie ont lieu pendant le temps scolaire en septembre et mai/juin (durant la sieste). D'autres simulations peuvent être organisées (tremblement de terre....)

La mairie organise la vérification annuelle des systèmes d'alarme, extincteurs, chauffage et de la sécurité des jeux de cour.

Le PPMS (plan de mise en sureté face aux risques naturels) sera actualisé dans le courant de l'année avec le pôle sécurité de la mairie (intégration de la nouvelle classe, point sur les risques possibles sur la commune)

IV) Précisions sur les participants du conseil d'école

Ont le droit de vote : 6 Enseignants + 6 parents délégués + maire ou son représentant + 1 conseiller municipal

Les suppléants peuvent assister au conseil en prévenant la directrice de leur présence.

V) Mobilier et Travaux à prévoir :

Urgent : Ragréage du sol du préau. En effet, quand il pleut de grosses flaques d'eau se forment ce qui rend le préau inutilisable.

Mobiliers : demande faite l'année dernière (remplacement du mobilier abimé ou peu fonctionnel des classes de MS et GS) encore en attente car priorité à la 6^{ème} classe. L'équipe espère pouvoir le recevoir dans l'année.

VI) Point sur la coopérative 2013/2014

Solde au 30 aout : 770 euros

Rentrées : 2336 euros dont

- Versement des parents (caractère non obligatoire) : 1442 euros
- Photos 894 euros

Dépenses : 3282 euros dont

- Cotisations OCCE + assurance : 365 euros
- Carnaval + kermesse : 226 euros
- Jeux pédagogiques : 890 euros
- Sorties : 455 euros
- Livres : 679 euros
- Autres (projets de classe....) : 668 euros
-

VII) Projets pédagogiques pour cette année

Nous reconduisons les projets sur la culture humaniste et l'Ouverture culturelle. Toutefois le budget accordé par la mairie est réduit cette année : 4000 euros (soit 670 euros par classe versus 1000 euros les années précédentes).

L'équipe envisage de participer en mars à la manifestation « la grande lessive » (exposition des œuvres des enfants dans le village).

Les ateliers sciences seront eux aussi reconduits pour les MS et GS au troisième trimestre.

Nous prévoyons des sorties au musée pour MS et GS (à l'étude Vasarely, pavillon Vendôme muséum d'histoire naturelle.....) et la venue de spectacles que nous sommes en train de sélectionner.

La classe de madame Payet travaille sur les relations intergénérationnelles en rendant visite à la maison de retraite (défilé chapeaux dans le cadre de la semaine bleue, spectacle de Noël....)

Notre réflexion pédagogique portera particulièrement cette année sur la compréhension du langage et sur le graphisme.

VIII) Fête de Noël

La fête de Noël aura lieu le jeudi 18 décembre et se déroulera comme suit :

- Spectacle « La fantastique boutique de M. Guss » par la compagnie « Sens en éveil » à 10h au socio-culturel
- Venue du Père Noël qui distribuera les cadeaux offerts par la mairie et goûter dansant l'après-midi. Les parents viendront chercher leurs enfants à 16h20 comme d'habitude.

IX) Réponses de l'équipe concernant les questions de parents

- 1) L'équipe entend l'inquiétude des parents concernant les conflits qui peuvent opposer les enfants dans la cour et sont très attentifs à toutes formes de violence (physique, verbale) que cela peut engendrer. Toutefois, ils tiennent à rassurer les parents : il n'y a pas de climat de violence à la maternelle et les récréations se déroulent tranquillement (les accidents sont extrêmement rares). Bien sûr, les enfants de maternelle sont à un âge où le langage est encore difficile et souvent la relation qu'ils ont avec leurs pairs passe par l'agressivité (arracher le jouet, bousculer pour prendre la place). Un des principaux apprentissages effectué à la maternelle est le « vivre ensemble », c'est-à-dire apprendre à sortir de sa bulle, accepter l'autre, apprendre la frustration.... L'enfant quitte le cocon familial (où il est le centre) ou de la crèche (où il est en tout petit groupe) et doit maintenant composer avec au moins 30 enfants Ce n'est pas facile et toute la journée, les enseignants bâtissent les règles avec les enfants, et les leur rappellent, règlent les conflits en essayant de dérouler toute l'histoire, sanctionnent ceux qui malgré les multiples avertissements continuent d'être brutaux. Mais l'apprentissage de « l'autre » est un processus qui se construit sur la durée. Aucune brutalité, même si elle n'est pas causée par la méchanceté, même si elle est involontaire ne peut bien sur être acceptée. Il faut que parents et enseignants travaillent de concert pour accompagner l'enfant dans cet « apprentissage de l'autre ». Il est nécessaire que les parents viennent voir l'enseignant pour savoir ce qui s'est passé quand leur enfant se plaint de quelque chose.

En effet, l'enfant voit les faits avec son prisme et, sans mentir ne livre que ce qu'il a ressenti et peut attribuer des intentions belliqueuses à un camarade qui n'a pas fait attention. Parfois, il suffit d'apprendre ce qui s'est passé pour être rassuré. Il peut arriver que l'enseignant ne puisse donner une réponse dans l'immédiat mais il « mène l'enquête » redouble alors (et l'ensemble de l'équipe enseignante) de vigilance pour s'assurer que l'incident n'est que « ponctuel ».

Le travail sur le langage qui est un axe de la réflexion pédagogique de cette année va permettre d'aider les enfants « à mettre des mots sur les maux ». Le choix et le travail sur des albums lus en classe et dont les thèmes sont les sentiments et les relations avec les autres aideront aussi dans ce sens. D'autres pistes de réflexion sont à l'étude car améliorer le vivre ensemble est une préoccupation constante de l'équipe. Cela passe bien évidemment par une communication constructive avec les parents.

Et si Les enseignant peuvent comprendre que les parents, n'assistant pas à la journée de leur enfant puissent s'inquiéter de ce qui peut leur arriver en leur absence ; ils leur demandent de leur faire confiance.

2) En toute honnêteté, il est encore trop tôt pour faire un bilan sur l'aménagement des rythmes scolaires.

Toutefois, le fait d'avoir 5 matinées est appréciable pour les GS car les enfants sont plus réceptifs aux apprentissages le matin. Mais les enseignants constatent qu'ils sont plus excités le jeudi (et pour les plus jeunes dès le mercredi).

Par contre, ils ne constatent aucune fatigue ou difficulté à se mettre au travail le lundi matin. Au contraire, les enfants semblent bien reposés de leur week end.

Un bilan plus complet sera fait au prochain conseil.

X) Réponse de la mairie concernant le périscolaire

Les activités commenceront le 7 novembre. Il y aura 4 intervenants qualifiés qui interviendront 2 heures chacun de 13h30 à 15h30. Les activités proposées sont le karaté (par Alexandre Cordero), la chorale (Sabrina Perez), la gym (Clémence Freydier) et les arts plastiques (Olivia Tournadre et Myriam Puaux à tour de rôle). Les animations concernent les enfants de MS et GS car les enfants de PS font la sieste. Mais ces derniers peuvent y participer à leur réveil. Les enfants participent à 2 ou 3 ateliers chaque vendredi. Les atsems sont présentes, surveillent et peuvent animer de petits ateliers récréatifs.

Environ 110 enfants sont inscrits et sont encadrés par 11 adultes.